



Municipalité de
La Macaza

53, RUE DES PIONNIERS
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



Bulletin d'informations—juin 2017

Mot de la mairesse

Mettons le bac noir à la diète!

Afin de diminuer la quantité de matières enfouies dans les différents dépotoirs, le gouvernement québécois a prévu diverses cibles et obligations pour les Municipalités et les MRC. Parmi elles, notons l'interdiction de l'enfouissement des matières organiques d'ici 2020. Le gouvernement québécois nous donne aussi comme cible de ramener la quantité de matières résiduelles à 700 kg ou moins par habitant. À La Macaza, nous comptons bien atteindre ces objectifs, et ce, bien avant 2020! En effet, tout comme l'ensemble des Municipalités de la Vallée de la Rouge, nous prévoyons débiter la collecte des matières organiques (bacs bruns) dès cet automne. La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) est actuellement en attente du certificat d'autorisation environnementale nécessaire à la mise en place d'un site de compostage où pourront être acheminées et compostées les matières organiques. Dès que ce certificat sera reçu, le projet pourra se mettre en branle. D'ici là, ne soyez pas surpris si de sympathiques jeunes viennent cogner à votre porte. Il s'agit de la patrouille verte qui a été organisée en collaboration avec la RIDR. Ces étudiants sont à l'emploi des cinq Municipalités de la Vallée de la Rouge et ils sillonneront le territoire au cours de l'été afin de rappeler à tous les bonnes méthodes de recyclage afin de nous sensibiliser à l'arrivée prochaine des bacs bruns. À ce sujet, je tiens à vous rappeler que, plus on composte et plus on recycle, plus nos redevances de la part de Recyc-Québec sont élevées. Recycler et composter, c'est donc bon pour les finances de notre Municipalité en plus d'être bon pour l'environnement.

Par ailleurs, toujours dans l'objectif de diminuer la quantité de déchets produits, la Municipalité de La Macaza travaille actuellement à la mise en place d'un écocentre local qui sera situé derrière le garage municipal, sur le chemin Roger-Hébert. Les macaziennes et macaziens pourront y déposer gratuitement leurs objets métalliques, leurs vieux matelas et sommiers, leurs résidus de constructions (bardeau, béton, bois, gypse), leurs résidus domestiques dangereux ainsi que leurs appareils électroniques. Les objets en bon état seront aussi récoltés puis donnés à des organismes communautaires de la région. La liste des produits acceptés ainsi que les heures d'ouverture seront publiées sous peu. Cet écocentre devrait être prêt d'ici la fin du mois de juillet et son ouverture officielle sera annoncée sur le site internet de la Municipalité ainsi que dans le bulletin municipal.

Toutes ces mesures nous permettront de diminuer la quantité de déchets produite à La Macaza et de prolonger la durée de vie du site d'enfouissement de Rivière-Rouge tout en diminuant nos gaz à effet de serre. Il s'agit d'un beau legs collectif pour les générations à venir. Je vous invite à profiter pleinement de ces nouveaux services afin de mettre votre bac noir à la diète!

La prochaine séance du conseil se tiendra le 10 juillet prochain. Je vous y attends dès 18h30. Au plaisir de vous y rencontrer!

Céline Beauregard
Mairesse

Sommaire :

• Mot de la mairesse	1
• Mot du directeur général	2
• Faits saillants du conseil Municipal	3
• Informations générales	4-5
• Urbanisme	6
• Horticulture	7
• Bibliothèque	8-9
• Informations générales	10-11
• Fête du Québec et Canada	12-13
• Marathon	14
• Informations générales	15
• Calendrier des événements	16

Pour rejoindre la municipalité

Tél. : 819-275-2077

Fax : 819-275-3429

Courriel : info@munilamacaza.ca

En cas d'urgence,
vous pouvez rejoindre
le Service des travaux publics
ou l'employé de garde au
(819) 278-5074

Pour recevoir les communiqués de la municipalité, veuillez envoyer votre adresse courriel à info@munilamacaza.ca

Date de tombée de la prochaine édition
18 juillet 2017

Prochaine parution :

L'image de marque

Comme vous le savez déjà, la municipalité a entrepris depuis quelques mois une démarche de développement durable qui est également une planification stratégique.

Il s'agit d'un processus exigeant qui doit conduire éventuellement à un plan d'action qui aura plusieurs objectifs : attirer de nouveaux résidents, des investisseurs, mais aussi rendre plus fiers de leur municipalité celles et ceux qui y résident déjà.

Dans le cadre de ce processus, la municipalité a déjà fait appel à certaines et certains d'entre vous afin de bien définir ce que nous sommes, faire un bilan de nos forces et des défis qui sont à relever. Autrement dit, pour préparer l'avenir, il faut bien se connaître.

Suite à cette première démarche, nous allons préparer un projet de plan d'action qui fera l'objet d'une consultation publique. Il est important que le plus grand nombre s'approprie les fruits de cette démarche et adhère au plan d'action. Ce plan d'action permettra de mieux positionner la municipalité dans un contexte de concurrence et de faire la promotion de la municipalité. Il faut ainsi répondre à ces questions : qu'avons-nous à offrir que les autres n'offrent pas? Quels sont nos atouts? Sur quoi repose notre avantage concurrentiel? Qui sont nos concurrents et que font-ils?

Du plan d'action réalisé tout en assurant un cadre de suivi et d'évaluation, on pourra par la suite doter la municipalité d'une image de marque et faire ainsi ressortir ce qui nous distingue afin d'intéresser des investisseurs à s'installer, inviter de nouveaux citoyens à se joindre à nous, mais également alimenter la fierté de celles et ceux qui résident déjà sur le territoire, c'est-à-dire une façon de mobiliser les énergies vers l'innovation et le développement. Avec ces outils, il deviendra plus facile d'imaginer une stratégie de différenciation.

Il faut être bien conscient que le développement ne se fait pas par enchantement. Le développement est un résultat d'efforts de tous mis en commun. Il faut d'abord bien se connaître pour dégager les axes sur lesquels nous devons porter nos efforts. Et accepter d'être patients tout en étant déterminés. La réussite du développement local repose d'abord et avant tout sur une vision commune de l'avenir de notre collectivité ainsi que sur un plan stratégique rigoureux pour la concrétiser.

Jacques Brisebois
Directeur général

Faits saillants de la séance ordinaire du conseil municipal du 12 juin 2017

- Le conseil municipal a résolu d'acheter quatre billets pour le 28^e tournoi de golf de la Fondation du centre hospitalier des Laurentides et du Centre de réadaptation des Hautes-Vallées. Les profits amassés lors de cet événement serviront à l'achat d'équipements médicaux spécialisés qui amélioreront les soins prodigués aux patients de la région;
- Dans le cadre de la préparation en vue des élections municipales de 2017, une résolution a été adoptée afin de fixer la rémunération du personnel électoral suivant les tarifs prévus au règlement adopté par le gouvernement québécois.
- Les élus ont adopté une résolution visant à appuyer le projet de la « Route à croquer » qui vise à planter des arbres fruitiers accessibles à tous de manière à créer une agriculture de proximité.
- Le conseil a voté en faveur d'une résolution pour demander à la SÉPAQ d'émettre des cartes d'accès au Parc national du Mont-Tremblant sur présentation de la carte citoyenne de La Macaza ou d'une autre preuve de résidence valide (permis de conduire, compte de taxes, facture d'électricité...) accompagnée d'une pièce d'identité reconnue avec photo (permis de conduire, carte d'assurance maladie...).
- Les élus ont souligné le grand sens du civisme et le courage dont ont fait preuve Angélique Durand-Sauriol, Pierre Valiquette et Francine Benoit lors de l'accident de camion du 31 mai dernier à La Macaza.
- Le conseil a résolu d'acheter une publicité d'un tiers de page dans le cahier touristique spécial du journal Le Courant des Hautes-Laurentides au coût de 240\$ afin de publiciser les attraits touristiques de La Macaza.
- Dans le cadre des travaux de voirie prévus pour la saison 2017, une résolution a été adoptée afin de lancer un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix d'approvisionnement à la tonne pour divers types d'agrégats.
- Les résultats de l'appel d'offres pour la vente de l'ancienne rétrocaveuse de la Municipalité ont été approuvés. Cette dernière sera vendue au plus offrant soit monsieur Gilles Blais au montant de 13 808,49\$, taxes incluses.
- Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de La Macaza devienne une « Communauté bleue » et reconnaisse en conséquence l'eau comme un droit de la personne, fasse la promotion d'une infrastructure de l'eau exploitée par le secteur public, se départisse progressivement de l'utilisation de l'eau embouteillée dans les établissements et les événements municipaux et favorise la mise en place de partenariats internationaux avec les acteurs publics concernés par la gestion de l'eau potable.

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site internet de la Municipalité.



La gestion responsable
des matières résiduelles:
un choix profitable
pour tous!



COLLECTE À VENIR DES MATIÈRES ORGANIQUES*

* En collaboration avec les municipalités, la RiDR planifie la mise en place d'un site de compostage dès l'obtention des autorisations

Un bac brun, pourquoi et comment?

SAVIEZ-VOUS que **47 %** des déchets produits sont composés de matières compostables

SAVIEZ-VOUS que récupérer les matières organiques permet de...

- réduire considérablement la quantité de déchets et d'augmenter ainsi la durée de vie du site d'enfouissement;
- réduire les odeurs du site d'enfouissement;
- diminuer le gaspillage lié à l'enfouissement des matières organiques;
- récupérer plusieurs matières qui ne vont pas habituellement dans le composteur domestique.

SAVIEZ-VOUS que participer à la collecte de bac brun peut être simple?

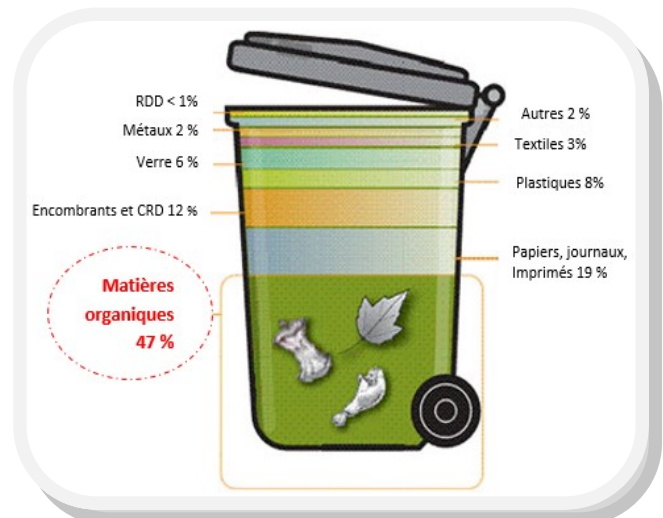
Matières acceptées dans le bac brun

3 RÈGLES SIMPLES si :

- **ÇA SE MANGE?** (ou c'est une partie de quelque chose qui se mange)
- **C'EST EN PAPIER OU EN CARTON?** (propre ou souillé, non ciré)
- **C'EST UN RÉSIDU DE JARDIN?** (herbes, feuilles mortes, petites branches)

... ça va dans le bac brun!

- Dans votre bac roulant brun, alterner une couche de résidus de table (dans une papillote de papier) avec des résidus de jardin;
 - Faites vider votre bac brun à chaque collecte;
 - Évitez les liquides (jus, bouillon, lait, etc.) ;
 - Évitez d'exposer votre bac brun en plein soleil;
 - Placer le bac brun légèrement éloigné d'un autre bac ou d'une clôture (pour éviter que de petits animaux s'introduisent dans le bac comme pour le bac noir);
- En cas de problème, saupoudrer les matières de bicarbonate de soude (pour un début d'odeurs) et ajouter du sel ou du vinaigre (si apparition de vers blancs).





**Souper méchoui
et soirée 50e anniversaire
de l'Association des Propriétaires du Lac chaud**

Musique, danse, permis SAQ

Samedi le 15 juillet 2017 dès 16h30

**à la salle Alice-Rapatel-Dubuc
de l'Hôtel de ville de La Macaza**

Coût : 25\$ par personne

(Gratuit pour moins de 12 ans accompagné)

Billets en vente

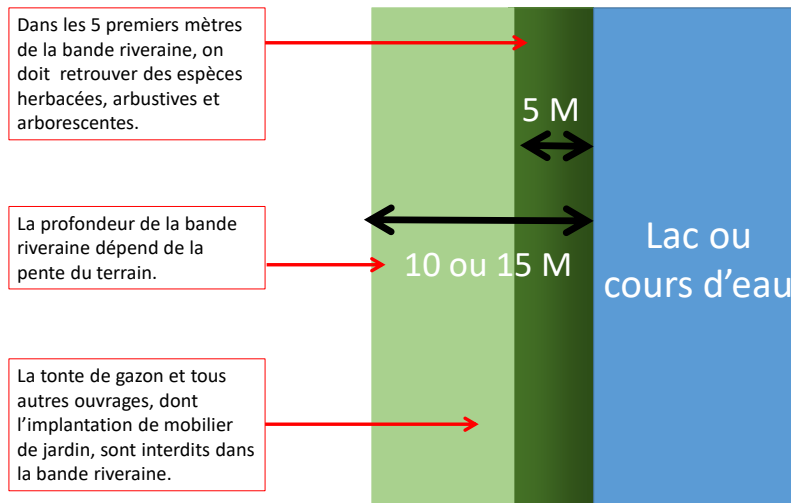
**au Resto bar de l'Aéroport
et au Dépanneur de La Macaza**

Renseignements : associationlacchaud@outlook.com

U R B A N I S M E

Tous les lacs et tous les cours d'eau ont une bande riveraine qui se doit d'être protégée. À partir de la ligne des hautes eaux, cette bande riveraine est de 10 mètres ou de 15 mètres, dépendamment de la pente du terrain (qui peut être calculée par un professionnel à l'aide d'un clinomètre). La tonte de gazon et tous autres ouvrages, dont l'implantation de mobilier de jardin, sont interdits dans la bande riveraine. De plus, dans les 5 premiers mètres de cette bande riveraine, on doit y retrouver des espèces herbacées, arbustives et arborescentes.

Cependant, nonobstant ce qui précède, il est permis de tondre le gazon afin d'aménagement une ouverture d'un maximum de cinq (5) mètres de largeur pour donner accès au plan d'eau. À l'intérieur de cette ouverture, suite à l'obtention d'un permis auprès de la municipalité, il est possible d'aménager un sentier de deux (2) mètres sur toute la profondeur de la rive, pour les terrains riverains, et d'un (1) mètre pour les terrains formés de droit de passage et/ou de terrains non constructibles.



Pour signaler un incendie : **1 800 463-FEUX (3389)**

Pour tout autre renseignement : courrier@sopfeu.qc.ca

Optimiser la protection des forêts contre les incendies en vue d'assurer la pérennité du milieu forestier au bénéfice de toute la collectivité, et cela au meilleur coût possible.

Le défi est grand. Chaque année, en moyenne au Québec, 486 incendies affectent des milliers d'hectares de forêt en zone de protection intensive. Découvrez chacun des secteurs d'activités qui font de la SOPFEU une entreprise unique au Canada.

Base de Maniwaki

Téléphone : 819 449-4271

HORTICULTURE

La lieuse de l'hydrangée

La lieuse de l'hydrangée (*Exartema ferriferanum*) est un petit papillon qui pond sur les tiges, soit à l'automne ou au printemps. Dès leur éclosion, les petites chenilles vertes à tête noire lient les feuilles terminales ensemble avec des fils de soie pour former un abri dans lequel elles se nourrissent. Elles s'alimentent pendant environ 10 jours, puis se transforment en chrysalides. Les papillons font leur apparition une semaine plus tard. Il y a une seule génération par année. Bien que les dommages ne menacent pas la vie des plantes, ils peuvent entraîner l'avortement des bourgeons floraux.



Feuilles terminales liées



Chenille et chrysalide

- En cas d'infestation sévère, tailler toutes les tiges à 10 cm du sol, tôt au printemps ou à l'automne, pour éliminer les œufs. Cette taille ne compromet pas la floraison des espèces qui fleurissent sur les nouvelles pousses de l'année.
- Pour contrôler une légère infestation, il suffit d'ouvrir les feuilles liées pour exposer la chenille au soleil ou l'écraser en pinçant légèrement les deux feuilles jointes.
- Jeter et détruire tous les résidus de taille. Ne jamais composter de débris végétaux infestés.
- En dernier recours, utiliser un pesticide à faible impact dont l'ingrédient actif est le *Bacillus thuringiensis* ssp. *kurstaki* (Btk). Il faut effectuer le traitement tôt au printemps, avant que les chenilles ne soient à l'abri dans les feuilles repliées.

<http://espacepurlavie.ca/carnet-horticole/ravageurs-et-maladies/lieuse-de-lhydrangee>

Maison de la culture de La Macaza

Retrouvailles des anciens élèves de l'école Notre-Dame-du-Divin-Pasteur (la vieille école de La Macaza), le mercredi 12 juillet lors d'un 5 à 7 à la Maison de la culture de La Macaza. Cet événement-causerie est ouvert à tous, anciens élèves, famille, amis et intéressés. Des billets sont disponibles au dépanneur de La Macaza et à la Maison de la culture au coût de 10,00\$ et de 5,00\$ pour les membres. Pour de plus amples renseignements, contacter la Maison de la culture de La Macaza au 819-278-5364 ou par courriel à maisonculturemacaza@gmail.com.

Vernissage Le vendredi 4 août de 17h00 à 19h00 aura lieu le vernissage de nos prochaines expositions:

Régine Tremblay et Mathys Perreault, artistes-peintres exposants et les missiles Bomarc. Ces expositions seront à l'affiche jusqu'au 8 septembre.

Bienvenue à tous. Également, **M. Benoit Thibeault** offrira une **conférence** au sujet des Bomarc le samedi 19 août à 14h 00 au coût de 10,00\$ ou 5,00\$ pour les membres. Les billets seront mis en vente dès le 4 août au dépanneur de La Macaza et à la Maison de la culture.



C

oncours
photos
La Maçaza



Mon trésor culturel

Règlements du concours:

- * Une seule photo par participant doit être soumise, en format **8.5 X 11** sur papier photo, ou en haute résolution via courriel au **biblio@munilamacaza.ca**.
- * Votre photo doit respecter le thème de cette année des Journées de la culture: **Les trésors culturels; La culture dans la mémoire longtemps**. Exemple de trésors culturels: La rivière qui a vue passer la drave, le champs: mère nourricière des premiers colons, un grand-papa qui se berce sur sa galerie en racontant son histoire à un enfant, la forêt: source, pour les amérindiens, de médecine presque oubliée, etc.
- * Le participant est fortement encouragé à donner un titre à sa photo, ainsi qu'une brève description expliquant pourquoi, selon lui, cette photo est un trésor culturel.
- * Les photographies doivent avoir été prises sur le territoire de La Maçaza et le participant s'engage à avoir le consentement des personnes apparaissant sur sa photo.
- * Le concours s'adresse à tous.
- * La date limite de la remise des candidatures est le **28 août 2017**.
- * Les photos seront exposées anonymement, à la bibliothèque, tout le mois de septembre. Le public sera invité à venir voter pour leur coup de cœur jusqu'au **28 septembre 2017**. Un seul vote par personne sera accepté.
- * Le gagnant sera dévoilé lors des festivités en l'honneur des Journées de la culture, **le 1er octobre 2017**.
- * **La photo coup de cœur se méritera la page couverture du calendrier municipal 2018 ainsi qu'un certificat cadeau du Studio photo l'Envol.**

Bonne chance à tous!

Chers abonnés, je serai en vacances du 21 juillet au 6 août ainsi que du 18 au 27 août inclusivement.

Prenez note que, durant cette période, **aucun prêt entre bibliothèques** (PEB) ne sera effectué. Vos demandes peuvent par contre être prises en note, elles seront traitées dès mon retour.

Les horaires demeureront les mêmes et les services de base de prêts et de production de carte citoyenne seront disponibles pour vous. Les préposées se feront un plaisir de vous aider et de répondre à vos questions.

Je vous remercie de votre compréhension et vous souhaite à tous un bel été ressourçant et plein de soleil!

Au plaisir de se voir à la mi-août.

Fermeture
exceptionnelle

Votre bibliothèque sera fermée **le 24 juin** et le **1er juillet** pour la fête du Québec et celle du Canada

Tu as entre 2 et 14 ans?

Inscris-toi au Club de lecture jeunesse d'été TD dès le 17 juin!

Cet été, on célèbre le 150^e anniversaire du Canada.

Au programme: **Kanata**, notre mascotte à la biblio pour l'été, effectuera pour nous un voyage fascinant au travers le Canada. Chaque semaine il nous enverra une carte postale, avec des indices nous permettant de deviner l'endroit qu'il a visité. Viens à ta biblio essayer de découvrir par où Kanata est passé et cours la chance de gagner un iPad mini!

Club
de lecture
d'été
TD
2017



INAUGURATION DE LA HALTE JEAN MARC DUBREUIL



Le 29 juillet à 13h30 heures sera inaugurée une Halte en hommage à Monsieur Jean-Marc Dubreuil qui a œuvré comme conseiller municipal de La Macaza et comme président de l'Association des propriétaires du Lac Clair. La Halte est située à l'intersection du chemin du Lac Clair et du chemin du Lac Caché. Un banc en pin réalisé par l'artisan, Pierre Alarie, offrira désormais une occasion de repos et de méditation aux randonneurs dans un cadre floral, réalisé par Isabelle Hébert. La mairesse prononcera une allocution pour rappeler aux citoyens le souvenir de Jean-Marc et procédera à l'inauguration. L'APL Clair veut ainsi souligner l'implication sociale, la générosité et la gentillesse d'un homme qui a marqué à jamais son coin de pays. Son exemple inspire d'autres citoyens à poursuivre son œuvre pour la préservation de notre environnement exceptionnel.
Informations : Yvan Plante 819-686-2604

La conduite sécuritaire d'une motomarine

La conduite sécuritaire d'une motomarine requiert des compétences et de l'expérience. Voici quelques exigences légales et conseils de sécurité qu'on retrouve dans le *Guide de sécurité nautique émis par Transports Canada* :

- Le conducteur d'une motomarine doit être âgé d'au moins 16 ans. Il doit garder à bord une preuve de compétence et une preuve d'âge. Avant de prêter votre motomarine, vous devez vérifier que le conducteur sait comment l'utiliser en toute sécurité et de façon responsable. Voici quelques conseils de base :
- portez en tout temps un gilet de sauvetage homologué au Canada (les VFI gonflables ne sont pas permis). Choisissez-le d'une couleur vive qui vous rendra plus visible;
- portez une combinaison de protection thermique si l'eau est froide (inférieure à 15 °C);
- lisez le guide du fabricant avant de partir;
- attachez solidement le cordon du dispositif d'arrêt du moteur à votre poignet ou à votre gilet de sauvetage;
- respectez les limites de vitesse et toute autre restriction;
- soyez prudent, courtois et respectueux de vos voisins. Beaucoup de gens n'aiment pas le bruit des motomarines lorsqu'elles sont utilisées longtemps à haute vitesse et au même endroit, en particulier pour jouer à saute-mouton dans les vagues;
- soyez conscient des répercussions que votre motomarine peut avoir sur l'environnement. Évitez de l'utiliser à haute vitesse près des berges;
- conduisez prudemment! À haute vitesse, il est difficile d'apercevoir à temps les nageurs, les skieurs nautiques, les plongeurs et les autres motomarines pour les éviter;
- ne conduisez pas après la tombée du jour ou lorsque la visibilité est réduite;
- faites en sorte d'avoir à bord votre permis d'embarcation et d'inscrire son numéro sur votre motomarine;
- si vous décelez des vapeurs ou une odeur d'essence provenant du compartiment moteur, ne démarrez pas votre motomarine et faites-la inspecter par un technicien qualifié;
- remplacez le capot du moteur ou le siège avant de démarrer.

Lavage des embarcations

Cette année encore, les propriétaires d'embarcations pourront faire laver leur bateau ainsi que leur remorque de bateau au *Dépanneur La Macaza* situé au 59, rue des Pionniers à La Macaza. (De 8h00 à 20h00 tous les jours de la semaine)

Il est important de noter que ce nettoyage avant la mise à l'eau d'une embarcation est obligatoire pour tout détenteur d'embarcation motorisée qui n'est pas résident de La Macaza. Quant aux résidents qui utilisent leur embarcation sur un lac ou un cours d'eau situé à l'extérieur de la municipalité, ceux-ci doivent également faire laver leur bateau avant de le remettre à l'eau à La Macaza. Ces mesures visent à protéger nos lacs contre la prolifération d'espèces aquatiques envahissantes nuisibles (moules zébrées, myriophylles à épis...).

Ensemble, protégeons nos lacs afin de pouvoir continuer à en jouir durant de nombreuses générations!

Saviez-vous que le territoire macazien renferme pas moins de 168 lacs?

En effet, la *Base de données topographiques du Québec* recense 168 lacs de toutes tailles sur le territoire de notre belle Municipalité. L'accès à un nombre aussi élevé de plans d'eau constitue une chance et un privilège incroyables pour les macaziennes et macaziens. C'est donc à nous de veiller sur ces plans d'eau pour que les générations à venir puissent profiter de ce patrimoine naturel hors du commun.

À la découverte du patrimoine bâti de La Macaza!



Dans le cadre de l'entente de développement culturel 2014-2016 intervenue entre la MRC d'Antoine-Labelle et le ministère de la Culture et des Communications, la firme Patri-Arch a été mandatée par la MRC afin de procéder à un inventaire du patrimoine culturel. À cet effet, la firme a produit un inventaire très complet, comprenant notamment 212 fiches du patrimoine bâti dans la MRC incluant plusieurs bâtiments macaziens. Au cours des prochains mois, vous serez invités à découvrir le patrimoine bâti de La Macaza via des capsules présentées dans le bulletin municipal. Voici la deuxième de ces capsules :

Capsule #2 : Le pont couvert Macaza

En 1872, la compagnie Hamilton Brothers de Hawkesbury ouvre un chantier dans les environs de La Macaza. Elle met sur pied un système de chalands pour traverser la rivière. Trouvant dangereuse la traversée avec ces chalands, les habitants qui viendront coloniser ce secteur demandent la construction d'un pont couvert en 1903. Leur demande est entendue et la construction de ce pont s'effectue dès 1904. En raison de sa couleur rouge, on l'appelle alors le Pont Rouge. Un concours lancé à la population permettra de lui donner un autre nom; il s'appellera désormais le Pont Macaza. C'est le seul pont couvert encore en place dans la Vallée de la Rouge. Tout près du pont, on peut admirer la fidèle croix protectrice. Ce pont est situé au confluent de la rivière Macaza et de la rivière Rouge.

En ce qui concerne les éléments caractéristiques du pont Macaza, notons tout d'abord qu'il s'agit d'un pont de type « Town québécois » (ferme à treillis). Le pont Macaza a aussi une caractéristique qui lui est propre : il a été cloué au sol et monté à l'envers, ainsi, ses clous sont crochis à l'intérieur d'un côté. Ce pont en bois se compose d'un tablier de 39.1 mètres à trois travées, d'un toit de tôle ondulée à deux versants droits et d'un lambris en déclin peint en rouge pour protéger la charpente. Il repose sur deux culées et deux cadres rigides d'acier surélevés. Ces derniers ayant été ajoutés afin d'éviter tout affaissement du pont afin de le protéger de la crue printanière de la rivière Macaza.

En 2016, le pont Macaza est identifié par la MRC d'Antoine Labelle comme ayant une valeur patrimoniale "supérieure" il a été cité officiellement par la Municipalité de La Macaza comme immeuble patrimonial. La même année, ce statut reconnu par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec lui assure une protection légale accrue et interdit à quiconque d'altérer son caractère patrimonial.

N'hésitez pas à visiter les lieux! Une halte routière est aménagée sur place et deux panneaux d'information renseignent les visiteurs sur l'histoire du pont Macaza. Le pont est situé à l'intersection du chemin du rang 7 et du chemin des Cascades à La Macaza.

FÊTE NATIONALE FAMILIALE

Samedi 24 Juin 2017

Au parc Adolph-Oze!



13h00 Musique d'ambiance
Jeux gonflables
Ballons et drapeaux

13h00 à 18h00 Maquillage pour enfants
Atelier de bricolage pour enfants
Roue de fortune (tous les enfants sont gagnants)
Clown
Magie
Concours de cerceaux (houla hoop)
Sculpture de ballons



14h00 Discours patriotique & hommage au drapeau
Camion de pompier démonstration
Kiosque de présentation de l'iris versicolore comme emblème floral

15h00 à 16h30 Spectacle acoustique du groupe OPIUM (3 musiciens)
16h30 Hot-dogs réguliers, hot-dogs surprise et breuvages gratuits
18h00 à 19h30 Spectacle du groupe OPIUM
20h00 Fermeture du site



Apportez votre chaise, votre p'tit boire et votre bonne humeur !
Aucun animal de compagnie et aucun contenant de verre sur le site.
La Fête est organisée par le service des loisirs de la municipalité.



Nos partenaires :
Le gouvernement du Québec;
Le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ);
Nos commanditaires et nos précieux bénévoles

D'autres activités encore non-confirmées peuvent se rajouter, consultez le site web de la municipalité www.munilamacaza.ca, [facebook](https://www.facebook.com/munilamacaza) ou pour information contacter Laurent Bourgie 819-421-1689 ou loisirs@munilamacaza.ca



FÊTE DU CANADA

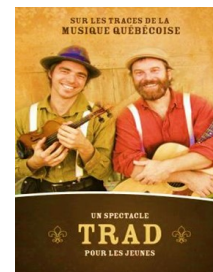
Samedi 1^{er} juillet 2017

Salle Alice Rapatel-Dubuc



13h30 à 14h30

Spectacle pour enfants : Sur les traces de la musique Québécoise, 2 musiciens (guitare, violon et voix) font une rétrospective de la musique québécoise, chant, tapage de pieds, danse au menu. (Salle des Joyeux aînés Macaziens)



17h30

Buffet pour tous
Capsules historiques par des personnages costumés (150 ième anniversaire du Canada)

19h30

Spectacle du groupe Keltik Pilgrim (musique Celtique, Irlandaise, Écossaise et Bretonne) 4 musiciens, guitare, violon, banjo, cornemuse, flûtes et voix.



Nos partenaires :

Le Gouvernement du Canada
Patrimoine Canada
IGA Marché Raymond
Nos précieux bénévoles
Municipalité de La Macaza



ATTENTION BÉNÉVOLES

Les bénévoles qui désirent s'impliquer dans le cadre des activités de la Fête du Canada le samedi 1^{er} juillet peuvent communiquer avec Laurent Bourgie, coordonnateur des loisirs, au 819-421-1689.

* La Fête est organisée par le service des loisirs de la municipalité.

MARATHON DESJARDINS DE LA VALLÉE DE LA ROUGE

8 OCTOBRE 2017

Inscrivez -vous dès maintenant!

marathonvalléedelarouge@gmail.com

Téléphone: 819-275-2577

	ADULTES	JEUNES (-17ans)
Marathon	80\$	
1/2 Marathon	65\$	
10KM	50\$	
5KM	20\$	10\$
2.5KM	15\$	5\$

Inclus avec l'inscription

- Une médaille remise à chaque participant
- Une photo par participant
- Un lunch complet et breuvage
- Une médaille aux trois premiers gagnants de chaque catégorie
- Chandail gratuits offert aux jeunes de moins de 17 ans.
- Service de sécurité
- Frais Jikko *Jikko*



Procurez- vous le passeport "Viens courir" et obtenez un rabais de 5\$ sur votre épreuve du marathon, demi marathon ou 10km.

Soutenons nos jeunes!

Tout les bénéfices des ventes seront versés pour la participation des jeunes à l'une de nos courses. Merci pour vos encouragements!

UN SOUVENIR DE VOTRE COURSE

Votre soulier de course en chocolat sera à retirer à l'accueil des inscription
matin de la course.



7\$

Le Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge est en préparation pour la 6ième édition. Comme par les années passées l'organisation du marathon sont à la recherche de bénévoles pour combler des postes à nos points de ravitaillement et de traverses de chemins.
Si vous voulez vous joindre à une équipe fort motivée à la réussite de cet événement qui aura lieu le 8 octobre 2017. Je vous suggère de remplir le formulaire des bénévoles qui est disponible à la réception du bureau municipal, ou remplir le formulaire sur le site: www.marathondesjardinsdelarouge.ca ou par téléphone au : 819-275-5130

PARC NATIONAL DU MONT-TREMBLANT

PÉRIODE D'OUVERTURE
du 22 juin au 4 septembre 2017

Horaire :

lundi au jeudi, de 8 h à 15 h 30
vendredi, de 8 h à 22 h
samedi, de 8 h à 20 h
dimanche, de 8 h à 18 h

Accueil La Cachée
1002, rue du Lac Caché
La Macaza (Québec)
Téléphone : 819 686-1880
parc.mont-tremblant@sepaq.com

Gratuit pour les citoyens de Macaza
Avec preuve de résidence

VENTES DE GARAGE

Veuillez prendre note qu'une vente de garage communautaire aura lieu les 22 et 23 juillet prochain, de 8h à 17h, au Garage Jubinville*. Tous ceux et celles qui désirent participer à cette activité sont priés d'arriver 1h à l'avance et d'apporter leurs tables. Aucune inscription requise. Venez en grand nombre!

* Le Garage Jubinville est situé au 230, chemin de l'aéroport.

Les 29 et 30 juillet aura lieu la vente de garage annuelle qui se tiendra à l'intérieur de l'église, dans la sacristie.

Si vous avez des choses qui ne servent plus, pensez à eux! Par contre aucun vêtement et gros meuble ne seront acceptés.

Merci de nous encourager dans nos efforts pour garder notre église ouverte.

Samedi : 9h à 17h

Dimanche : 9h30 à 16h

Hot-dogs, liqueurs et petits desserts seront à vendre sur place.

Pour informations: Jacqueline 819-275-1489



Gratuit pour tous

PISCINE MUNICIPALE EXTÉRIEURE AU PARC LIGUORI-GERVAIS

601 Ch de la Rivière S, Rivière-Rouge
819-275-2929 poste 221

Horaire bain libre – Été 2017

Ouverture 24 juin au 20 août
Pour tous 12 h à 18 h
Pour adultes 18 h à 19 h

Si la température et la fréquentation le permettent:
Ouverture les 26,27 août et 2 et 3 septembre, de 12 h à 16 h

Calendrier des événements

juillet 2017

dim lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

						1 Fête du Canada 
2	3 Bureau municipal fermé 	4 Ligue de pétanque 	5	6	7	8
9 	10	11 Ligue de pétanque	12 Retrouvailles à la maison de la culture 	13	14	15 Souper méchoui 
16 	17	18 Ligue de pétanque 	19	20		22 Vente de garage GarageJubenville
23 Vente de garage GarageJubenville 	24	25 Ligue de pétanque	26	27	28	29 Inauguration de la Halte Jean Marc Dubreuil Vente de garage (Église)
30 Vente de garage (Église) 	31	 Collecte des volumineux 3 Juillet : bureau municipal fermé Ligue de pétanque : 53 rue des Pionniers				

Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le vendredi 30 juin 2017 prochain à 11h à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 53 rue des Pionniers à La Macaza.

Imprimé par :

Centre de copies et d'impressions
Bureautique des Trois Vallées SENC
2, des Fondateurs
La Minerve, Québec J0T 1S0
Tél. : 819-274-2660
Courriel : ebtv258@hotmail.com

